

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 janvier 2020
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-treizième session
Point 34 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante-quatorzième année

**Lettre datée du 27 février 2019, adressée au Secrétaire général
par la Représentante permanente du Pakistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 26 février 2019, adressée au Secrétaire général avec copie au Président du Conseil de sécurité, par le Ministre pakistanais des affaires étrangères, Makhdoom Shah Mahmood Qureshi, dans laquelle il signale la détérioration des conditions de sécurité régionale due au fait que l'Inde menace d'employer la force contre le Pakistan (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Maleeha Lodhi



Annexe à la lettre datée du 27 février 2019 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Vous vous souviendrez que, dans la lettre que je vous ai adressée ce mois-ci, j'appelais votre attention sur la détérioration des conditions de sécurité dans notre région qu'entraînait l'attitude belliqueuse de l'Inde et de ses menaces d'emploi de la force contre le Pakistan.

C'est avec un sentiment d'urgence que j'appelle votre attention sur les événements qui se sont produits par la suite, au matin du 26 février 2019 : des avions militaires indiens ont outrepassé la ligne d'engagement depuis le secteur de Muzaffarabad et ont frappé le territoire pakistanais. Il s'agit là d'un acte d'agression contre le Pakistan, qui aura de graves conséquences pour la paix et la sécurité régionales.

Au lendemain de ces événements, les déclarations de l'Inde, y compris de ses instances officielles, continuent d'invoquer le spectre du « terrorisme », une stratégie que ce pays emploie régulièrement pour détourner l'attention de la communauté internationale des violations aggravées des droits de la personne qu'il commet contre les Cachemiriens dans le Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde. En outre, le parti au pouvoir recourt à des actes d'agression, fait de fausses déclarations et alimente l'hystérie guerrière contre le Pakistan pour obtenir un avantage politique lors des prochaines élections.

Les actes d'agression délibérés et dangereux de l'Inde constituent une violation manifeste de la Charte des Nations Unies, du droit international et de toutes les normes régissant les relations entre États. Le Pakistan se réserve le droit de prendre les mesures de légitime défense qui conviendront.

Je vous demande, ainsi qu'au Conseil de sécurité, d'exhorter l'Inde à mettre immédiatement fin à ses actes d'agression.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil.

(Signé) Makhdoom Shah Mahmood **Qureshi**
